



LE CHARDONNET

" Tout ce qui est catholique est nôtre "
Louis Veillot

Parution le premier dimanche du mois — N° 372 — Décembre 2021 — 2,50€

*Au début de cette année liturgique,
il nous faut réfléchir sur le malheur du péché,
sur le malheur de la désobéissance à Dieu,
et tout faire pour éviter le péché.*

Mgr Lefebvre

Au nom de Dieu, je ne peux parler !

SOMMAIRE

Le Mot du Curé

Par M. l'abbé Pierpaolo Maria Petrucci

..... 1

Le mystère de l'Enfant-Jésus

Par M. l'abbé Gabriel Billecocq

..... 3

Jésus ? Que peut-on bien en dire...

Par M. l'abbé Gabriel Billecocq

..... 5

Où sont les reliques de la crèche ?

Par M. l'abbé Guillaume d'Orsanne

..... 6

Le Quartier latin et la montagne Sainte-Genève

Par M. Vincent Ossadzow

..... 8

L'antispécisme, nouvelle utopie ?

Par M. l'abbé Philippe Bourrat

..... 11

Vie de la paroisse en images

..... 12

« **M**assa damnata » (une masse damnée), voilà ce qu'était, selon saint Augustin, l'humanité après le péché originel et, pendant des siècles, le peuple élu vécut avec le sentiment de cette réprobation, soutenu néanmoins par l'espoir du Sauveur promis par Dieu. De cette longue et intense attente, ponctuée par les annonces des Prophètes, nous trouvons un écho dans les belles paroles d'Isaïe que nous chantons en ces dimanches de l'Avent :

« Cieux, répandez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le Juste : que la terre s'ouvre et qu'elle enfante le Sauveur. »¹

Quand vint la plénitude des temps, Dieu envoya sur terre son propre Fils, Jésus-Christ, un Messie souffrant qui a offert son sang, répandu sur la croix, pour la rédemption de tous les hommes. Notre-Seigneur confia à son Église les sacrements, pour qu'elle pût appliquer aux âmes les mérites de sa Passion, c'est-à-dire les purifier du péché originel et de leurs fautes personnelles et entretenir ou restaurer en elles la vie de la grâce.

En particulier, le chrétien qui, agenouillé au confessionnal, avoue d'un cœur contrit ses péchés à un prêtre et reçoit l'absolution, retrouve la grâce et peut s'acheminer allègrement vers le Ciel. À ce sacrement tout particulièrement



Confessionnal - Saint-Nicolas du Chardonnet

s'appliquent les paroles de Notre-Seigneur : « Maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors ». ²

Voici pourquoi le démon a toujours fait son possible pour détruire la confession et en éloigner les âmes. Dès les débuts du christianisme, il a suscité des hérésies, comme celles des montanistes et des novatiens qui croyaient certains péchés impardonnables. Plus tard les protestants, en affirmant qu'il leur suffisait d'avoir foi en Jésus-Christ pour qu'il couvrît leurs turpitudes du manteau pudique de ses mérites, nièrent l'existence même du sacrement.

Dans l'âme de chaque catholique Satan souffle alternativement le chaud et le froid : au moment de la tentation, il pousse au mal en prétendant qu'il sera facile de se confesser ensuite ; une fois le péché commis, il attise le respect humain et la peur de la confession.

À notre époque de déchristianisation, il n'a aucun mal à recruter des suppôts, scélérats manipulateurs ou ignorants dont les intentions pourraient paver l'enfer. Ainsi, pour lutter contre certains crimes, des États laïques veulent supprimer le secret de confession qui interdit à tout prêtre, sous peine d'excommunication, de révéler les fautes qui lui ont été avouées au saint tribunal. En Italie, en février 2017, la Cour de Cassation a décidé que les religieux appelés à témoigner dans un procès pour abus sexuels et qui se refuseraient à le faire en invoquant le sceau sacramentel, pourraient être poursuivis pour « faux témoignage³ ». En Australie, le Territoire de Canberra a adopté une loi obligeant les prêtres à briser le secret de confession lorsqu'il s'agit d'abus sexuels commis sur des enfants⁴.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'Église que des détenteurs du pouvoir politique tentent d'exiger la violation du secret de confession. En Italie, dans la ville où je suis né, on vénère le Bienheureux père Lombardi, mis à mort au XV^e siècle — tel un nouveau saint Jean Népomucène — par Pandolfo Malatesta, seigneur de Rimini, parce qu'il refusait de révéler ce que la femme du potentat avait accusé en confession.

Au Mexique, en 1927, le général Eulogio Ortiz, exaspéré par le refus

du père Mateo Correa Magallanes de lui rapporter ce qu'avaient confessé les *cristeros* emprisonnés et condamnés à mort, le tua d'une balle de son pistolet d'ordonnance.

Personne n'a le droit de demander à un prêtre de trahir son Dieu

Moins connu, le père Pedro Marie Luz Garcés, religieux camillien péruvien, était, pendant la guerre d'indépendance du Pérou, aumônier des armées du vice-roi d'Espagne, commandées par le brigadier José Ramon Rodil y Campillo et assiégées dans la forteresse de Callao. En septembre 1825, une conspiration fut découverte et treize officiers suspects arrêtés. Le général Rodil ordonna de les fusiller et envoya le père Marie Luz entendre leurs confessions. Il convoqua ensuite l'aumônier et lui demanda de lui révéler ce qu'il avait entendu en confession au sujet du complot. Le Père Marie Luz refusa fermement, invoquant le sceau sacramentel. Le commandant de la place l'accusa de trahir son roi, sa patrie et son général.

— Je suis fidèle au roi, au drapeau et à mes supérieurs, répondit le prêtre, mais personne n'a le droit de me demander de trahir mon Dieu. Sur ce point, je ne peux vous obéir.

Rodil fit agenouiller le religieux devant un peloton de quatre soldats, prêts à tirer et hurla :

— Au nom du Roi, je te le demande pour la dernière fois : parle !

— Au nom de Dieu, je ne peux parler, répondit tranquillement le père avant de tomber, frappé à mort, martyr du secret de confession.

Le général, quant à lui, fit une belle carrière politique et devint... Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie⁵.

Méditons sur ces événements, advenus en d'autres époques mais qui nous rappellent que, comme le disait le père Marieluz, personne n'a le droit de demander à un prêtre de trahir son Dieu. Alors que le ministre français de l'Intérieur déclare qu'« il n'y a aucune loi au-dessus de celles de la République⁶ », il est plus que jamais opportun de rappeler que, certes, toute autorité vient de Dieu — saint Paul nous le dit —, mais elle doit s'exercer conformément au but pour lequel elle a été donnée, c'est-à-dire pour le bien commun, dans le respect des lois naturelle et divine. Une prétendue loi humaine qui s'oppose à la loi de Dieu n'a en réalité aucune force de loi et ne peut requérir aucune obéissance.

Abbé Pierpaolo Maria PETRUCCI

1. Isaïe, 45, 8

2. Jn 12, 31

3. Sentence n° 6912 du 14/02/2017

4. 07/07/2019

5. *Corrispondenza Romana*, 31/12/2018

6. *Le Monde*, 13/10/2021

COVOITURAGE
de Noël



RETOUR DE LA
MESSE DE MINUIT

Des paroissiens désirent assister à la messe de minuit et être raccompagnés chez eux après cette messe. Qu'ils veillent bien s'inscrire sur le parvis le **dimanche 19 décembre** à la sortie des messes. Pour cela, il faut aussi des **fidèles qui s'offrent généreusement à les raccompagner.**

Qu'ils veillent bien s'inscrire eux aussi, et qu'ils en soient remerciés. Après la messe de minuit, que ceux qui ont demandé et ceux qui se sont proposés pour raccompagner, veillent bien se présenter en **salle des catéchismes.** Merci à tous !

Le mystère de l'Enfant-Jésus

Abbé Gabriel Billecocq

Et l'ange leur dit : « Je vous annonce une bonne nouvelle : un sauveur vous est né, qui est le Christ, le Sauveur. »¹

Le mystère de Noël est merveilleux. Il faut vraiment avoir un cœur dur pour refuser son admiration à un pauvre enfant couché dans une humble étable. Mais la merveille vient surtout de tout ce que cache cet enfant.

Dieu fait homme

C'est un dogme de notre foi catholique. Jésus est vrai Dieu et vrai homme. Celui qui nierait cette vérité serait tout simplement hérétique et ne pourrait avoir en héritage la vie éternelle.

« Je crois en Dieu le Père et en Jésus-Christ son Fils unique » chantons-nous tous les dimanches. La profession de foi du concile de Nicée en 325 est tout aussi explicite : « Nous croyons... en notre seul Seigneur Jésus Christ, le Fils de Dieu, né du Père, unique engendré de la substance du Père, Dieu de Dieu... »² Quelques années plus tard, le concile de Constantinople redira le même dogme dans sa profession de foi.³

L'affirmation mérite d'être soulignée : le sujet est toujours Jésus, le Christ, cet homme qui était ainsi appelé par les apôtres et ses contemporains.

Qu'il soit vrai homme fait peut-être moins de doute, mais n'en est pas moins de foi. Le concile d'Éphèse en 431 l'affirme très clairement : « Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe de Dieu... est un unique Christ, c'est-à-dire le même tout à la fois Dieu et homme, qu'il soit anathème. »⁴

Deux natures

Être à la fois Dieu et homme, cela signifie avoir deux natures. C'est une première difficulté qu'il faut expliquer.

Le mot nature a la même étymologie que le verbe naître et son substantif naissance. Savoir ce qu'est la nature

pouvons pas voler comme un oiseau ni vivre dans l'eau comme un poisson).

La foi affirme clairement que Jésus est vrai Dieu et vrai homme. Il a deux natures : la nature humaine et la nature divine. Par la nature humaine il est et fait ce que chacun d'entre nous est et fait : il nous est semblable, et c'est merveille divine !



Basilique du Rosaire, Lourdes

Par la nature divine, il est vrai Dieu et ne perd rien de ce qu'il est de toute éternité. Il peut agir alors comme Dieu. Ainsi, les miracles que l'évangile nous rapporte, il les fait de sa propre puissance (ce que ne fait pas un saint qui opère des miracles par une puissance qui n'est pas la sienne).

Sans mélange de natures

Vrai Dieu, vrai homme tel est le Christ. Les deux natures qui sont les siennes ne sont cependant pas mélangées pour ne faire qu'une nature, un être qui appartiendrait à un genre indéfini, mi-homme, mi-Dieu.

Les mythologies de tout genre excellent à inventer ces êtres intermédiaires qui ne sont pas tout à fait Dieu, mais qui ne sont pas tout à fait homme non plus. La kabbale juive reprendra ce concept avec la multiplication des éons dans son plérôme.

Il n'y a en Jésus-Christ aucune confusion, aucun mélange. Les deux natures subsistent ensemble intégralement, sans se confondre. Union donc des natures sans confusion, c'est la doctrine catholique qu'il faut croire.

d'une chose, c'est répondre à la question : qu'est-ce que c'est. Ainsi la nature dit la chose, la définit dans son genre et lui assigne des capacités d'agir qui lui sont propres. La nature, c'est donc ce qu'est une chose et ce par quoi elle agit.

Pour nous le problème ne se pose pas : nous sommes des hommes, c'est là notre nature. Nous agissons alors en tant qu'homme, ce qui nous donne certaines capacités (penser, juger, vouloir, aimer...) mais nous limite aussi à ce qui nous est propre (nous ne

Ce mystère, l'art le représente à sa façon en revêtant Notre Seigneur d'une robe rouge qui signifie son humanité (le sang). Un manteau bleu qui signifie sa divinité (le ciel) est posé sur sa robe. Les deux habits sont distincts dans l'art et les deux couleurs ne sont pas mélangées (ce qui donnerait du violet).

Mais ces deux natures, quoique bien distinctes et sans mélanges, sont cependant unies, d'une union que l'on appelle hypostatique. C'est ce qu'il faut maintenant expliquer.

L'union hypostatique

La simple juxtaposition des deux natures divine et humaine pourrait pousser à la conclusion qu'il y a en Notre-Seigneur deux êtres bien distincts. Autre serait l'homme, autre serait le Dieu caché. Autre celui qui mange avec ses apôtres, autre celui qui ressuscite le fils de la veuve de Naïm. Mais cela est faux et condamné comme hérétique.

Jésus-Christ est un pour cette raison qu'il n'a qu'une personne. Philosophiquement la personne est le support d'une nature raisonnable. C'est là une définition bien compliquée. Pour dire les choses simplement, la personne est ce qui répond à la question « qui est-ce qui ». C'est le principe d'action en chacun d'entre nous.

Tous les hommes participent à la même nature humaine. Un homme agit comme un homme, et ses actions sont dites humaines. Cela c'est de par notre nature. Mais chaque homme en particulier a des actions qui lui sont propres et desquelles il répond. Cela vient justement de la différence des personnes. Pierre, Paul, Jacques et Jean sont autant de personnes différentes qui ont cependant la même nature.

Jésus est aussi une personne différente de Pierre, Paul, Jacques et Jean. Mais le mystère vient précisément de ce que Jésus n'est pas une personne humaine. C'est une personne divine, la deuxième. Cette vérité appartient au trésor de notre foi. Autrement dit, le Christ n'est pas n'importe qui ! Jésus n'est pas uniquement un homme, cet homme de Nazareth. Jésus, c'est le Verbe de Dieu !

Ce que signifie alors le terme d'union hypostatique, c'est qu'en Notre-Seigneur il n'y a qu'une seule personne : c'est la personne divine. Il n'y a pas de personne humaine. Cette unique personne divine, le Fils de Dieu, le Verbe éternel, assume les deux natures divine et humaine. Voilà donc pourquoi et comment sont unies ces deux natures. Celui qui agit, c'est toujours Dieu le Fils. Que ce soit par sa nature humaine ou par sa nature divine, c'est toujours la

même personne, celle que les apôtres appelaient Jésus.

Nous savons tous quelle résonance psychologique l'usage de notre prénom engendre dans notre âme, que ce soit d'ailleurs un ami qui nous appelle ou un ennemi qui nous insulte. Pour Jésus, cette résonance va beaucoup plus loin. Ce n'est pas uniquement son humanité qui est touchée lorsqu'il est personnellement nommé ou visé. C'est aussi sa divinité. Quand la Vierge Marie ou le doux saint Joseph appelait Jésus par son nom, c'est l'homme-Dieu qu'ils appelaient.

Quel profond mystère ! Cette merveille divine nous laisse entrevoir la grâce immense des apôtres qui ont vécu dans l'intimité de ce Jésus-Dieu.

Ce profond mystère, c'est le mystère de Noël. Mais c'est aussi le mystère de notre vie intérieure et de notre sainteté. Tout passe par Jésus qui se laisse forcément toucher lorsque nous l'appelons par son nom.

« Jésus, Fils de Dieu
aie pitié de nous ! »

1. cf. Lc II, 9-10
2. Dz 125
3. Dz 150
4. Dz 253

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

08h00 : Messe lue
09h00 : Messe chantée grégorienne
10h30 : Grand-messe paroissiale
12h15 : Messe lue avec orgue
16h30 : Chapelet
17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30.

La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.

CARNET PAROISSIAL

• Ont été régénérés de l'eau du baptême •

Ahava Rose CADOSCH
Côme PUGA
Apolline BOUGUET
Alma GILBERTE

30 octobre
6 novembre
6 novembre
14 novembre

• Ont contracté mariage devant l'Église •

Éric MANGIN avec Karine NGUYEN TAN

20 novembre

• Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique •

Marie-José PILLON, 75 ans †

10 novembre



Jésus ? Que peut-on bien en dire...

Abbé Gabriel Billecocq

L'homme ne peut pas communiquer par de simples idées comme le font les anges. Il est obligé d'utiliser des mots, d'avoir une certaine précision dans son vocabulaire afin d'une part de ne pas édulcorer le vérité et d'autre part d'être compris de son interlocuteur.

C'est un problème de langage que nous voulons étudier dans le présent article. L'Église, maîtresse de vérité, a toujours tenu à la précision du vocabulaire quand il s'agit du dogme et de la révélation.

Le mystère de l'incarnation appartient aux vérités de foi. Quelles sont alors les propositions que nous pouvons énoncer à propos de Notre-Seigneur. Est-il possible de dire que le tout-puissant est humain ? Que la divinité est mortelle ? Que Dieu est mort sur la croix ?

Ces questions ne sont pas anodines, et leur réponse découle directement de la nature du mystère de l'incarnation.

Savoir de quoi on parle

Il y a toujours deux questions qui reviennent inlassablement dans un discours. De quoi parle-t-on ? La réponse à cette question est le sujet. La deuxième question est la suivante : qu'en dit-on ?

Pour le sujet épineux qui concerne Notre-Seigneur, ces questions en leur importance et nécessite d'apporter les distinctions vues dans l'article précédent.

En résumé, à propos de Jésus, on ne peut parler que de trois réalités différentes : la nature humaine, la nature divine, ou la personne (divine) qui assume l'une et l'autre nature.

Dans les deux premiers cas, le sujet sera nécessairement abstrait :



Vierge à l'Enfant, Saint-Nicolas du Chardonnet

l'humanité, la divinité, la rationalité, l'éternité, et ainsi de suite.

Dans le dernier cas, en parlant de la personne, le terme sera toujours concret puisqu'il visera directement le Christ. C'est en ce sens aussi que l'on emploie le mot Dieu. Dieu signifie toujours un être personnel et non la nature divine en tant que telle.

Que dire alors ?

Les principes sont assez simples finalement. On ne peut rien affirmer de la nature humaine qui ne soit humain. L'humanité est mortelle, elle est temporelle, elle est finie. Mais on ne peut pas dire : *l'humanité* est éternelle, *l'humanité* a été assumé par Dieu.

Le même principe vaut pour la nature divine. On peut dire que la *divinité* est éternelle, qu'elle est toute

puissante. Mais on ne peut pas dire que la divinité s'est incarnée, qu'elle s'est fait homme, qu'elle a fait des miracles ou qu'elle est mortelle.

Il en va tout autrement quand le sujet est personnel. Que ce soit Dieu, le Christ, Jésus, Notre-Seigneur, chaque fois que la personne est visée, on peut lui attribuer ce qui appartient à l'une ou l'autre nature. Ainsi, on peut dire Dieu est mort, Dieu s'est fait homme, Jésus est éternel.

Certes il faudra sous-entendre la distinction suivante : quant à sa nature humaine ou quant à sa nature divine. Mais comme c'est l'unique personne qui assume les deux natures, on peut lui attribuer ce qui convient à l'une ou l'autre nature.

Quand Jésus dit que le Père est plus grand que lui, il faut l'entendre par rapport à sa nature humaine, non par rapport à sa nature divine. Mais quand il dit « le Père et moi sommes un », il faut sous-entendre du point de vue de la nature divine, non de la nature humaine. De même lorsque le Christ dit aux pharisiens « avant qu'Abraham fût, je suis », il fait référence à ce qu'il est comme Dieu, non comme homme.

Le mystère de l'incarnation est d'une richesse insondable. L'unique personne du Christ assume les deux personnes. C'est pour cette raison aussi qu'en toute vérité la Très Sainte Vierge Marie est appelée Mère de Dieu.

Où sont les reliques de la crèche ?

Abbé Guillaume d'Orsanne

Le pèlerin qui se rend aujourd'hui à Bethléem descend pieusement dans la grotte de la Nativité, sous la basilique. Il s'agenouille alors devant l'étoile d'argent signalant le lieu de la naissance du Christ, mais cherche en vain la mangeoire dans laquelle est né le Sauveur. Celle-ci aurait-elle disparu ? Où se trouve-t-elle ?

Le berceau dans lequel le Fils de Dieu a commencé sa vie ici-bas est loin d'être un objet quelconque : à trois reprises, l'évangéliste saint Luc en fait mention.

Le premier passage se rapporte à l'arrivée de la sainte Famille à Bethléem : « Or, pendant qu'ils étaient là, le temps où [Marie] devait enfanter s'accomplit, et elle mit au monde son fils premier-né, l'emmailota et le coucha *dans une crèche*, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. »¹

Dans le deuxième passage, les anges annoncent aux bergers la venue du Sauveur et leur indiquent comment le reconnaître : « Et voici ce qui vous en sera le signe : vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché *dans une crèche*. »²

Enfin, le troisième passage relate l'obéissance de ces pieux bergers qui trouvent effectivement les choses comme les anges les avaient décrites : « Ils s'y rendirent en toute hâte, et trouvèrent Marie, Joseph et le nouveau-né couché dans la crèche. »³

Pourquoi une telle insistance ? C'est que le berceau du Christ est en lui-même une véritable prédication. Aussi, il n'est pas étonnant que la sainte grotte et sa crèche soient devenues très rapidement l'objet de la vénération des premiers chrétiens. Et comment ceux-ci auraient-ils délaissé la mangeoire dans laquelle le prince des pasteurs est né comme un agneau⁴ ?



La Grotte de Bethléem

La grotte de Bethléem fut donc rapidement un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Cette affluence de pèlerins est étonnamment confirmée... par les persécuteurs eux-mêmes ! En effet, vers l'an 138 l'empereur Hadrien, voulant faire disparaître le souvenir de la naissance du Christ, le souilla par le culte des faux dieux : il consacra au dieu Adonis la grotte de Bethléem et les lieux environnants, pendant qu'il faisait élever un temple à Vénus sur le Calvaire pour les mêmes raisons. Sans le savoir, il rendait ainsi un fameux service aux chrétiens du IV^e siècle, en situant très précisément ces lieux. Après la victoire de Constantin sur Maxence en 312, l'édit de Milan donna à la vraie religion la liberté à laquelle elle a droit. La mère de l'empereur, sainte Héléne, vint alors en pèlerinage en Terre Sainte. Elle fit tout d'abord repérer les Lieux Saints, ce qui était facile étant donné ce qui précède, puis

ordonna la construction de basiliques somptueuses à Jérusalem, à Nazareth et à Bethléem ; c'est cette dernière qui résistera le mieux aux invasions musulmanes et à l'usure du temps.

Quant à la crèche elle-même, sainte Héléne en fit recouvrir le bois de lames d'argent et, pour une fois, n'emporta pas le tout à Rome... La relique resta donc sur place.

À la fin du IV^e siècle, saint Jérôme conduisait à Bethléem deux saintes voyageuses, Paule et Eustochium, et l'une d'elles s'écriait alors :

– *Quoi ! Toute misérable et pécheresse que je sois, j'ai été jugée digne de baiser la crèche où mon Sauveur a poussé son premier cri !*

Saint Jérôme s'établit alors à Bethléem jusqu'à sa mort, un peu comme le gardien du sacré berceau.

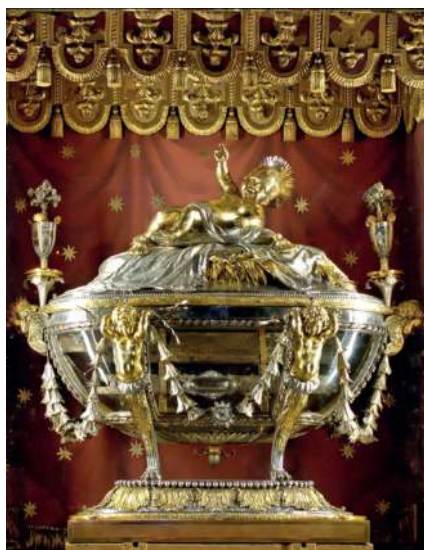
C'est sous le pontificat de Théodore I^{er} (642 – 649) que la crèche fut transportée à Rome⁵, et trouva sa place dans la basilique Sainte-Marie Majeure, appelée aussi pour cette raison *Sancta Maria ad Praesepe*⁶. Pourquoi cette translation de la Palestine à Rome ? Tout simplement parce que les disciples de Mahomet avaient commencé à envahir le pays du Christ, et qu'il était prudent de mettre à l'abri la précieuse mangeoire.

En 1606, la crèche fut placée dans un reliquaire en vermeil donné par la reine d'Espagne, Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe III. Ce reliquaire fut remplacé au début du XIX^e siècle par la splendide chasse de cristal et d'argent que l'on peut contempler aujourd'hui, exécutée

sur les dessins de Giuseppe Valadier (1762 – 1839) et offerte par la Duchesse de Villa Hermosa.

Aujourd'hui, on vénère le saint berceau en descendant dans la confession sous le maître-autel de la basilique. On ne s'aperçoit pas qu'un petit fragment de bois a été soustrait en novembre 2019, « restitué » à Bethléem à la demande de Mahmoud Abbas...

La crèche que l'on peut voir aujourd'hui n'a pas conservé sa forme primitive. Les cinq petites planches qui en formaient la paroi ont été réunies. Elles sont minces et d'un bois noirci par le temps. Les plus longues font environ 70 cm sur 10 cm.



La sainte Crèche à Rome, Sainte-Marie Majeure

Elles sont insignifiantes aux yeux du monde, mais leur vraie grandeur vient de l'Enfant-Dieu qu'elles ont porté.

Aussi, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que le pèlerin s'agenouille devant ce précieux témoignage de l'amour du Sauveur pour nous.

« Il a choisi tout ce qu'il y avait de pauvre et de vil, tout ce qu'il y avait de modeste et d'obscur, pour faire reconnaître que sa divinité avait transformé le monde. C'est pourquoi il a choisi une mère pauvre, et une patrie plus pauvre encore. Voilà ce que la crèche te fait comprendre. »⁷

1. Luc 2, 6
2. Luc 2, 12
3. Luc 2, 16
4. Saint Grégoire
5. Liber Pontificalis, t. 1, p. 333
6. Sainte-Marie à la Crèche
7. Sermon du Concile d'Éphèse, cité par saint Thomas in Summa theologica IIIa q. 40 a. 3 corp.

ACTIVITÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

TOUS LES MARDIS

19h15 cours de doctrine approfondie sauf le 28 décembre

TOUS LES SAMEDIS

à 14h30 catéchisme pour enfants sauf les 18 et 25 décembre

TOUS LES JEUDIS

à 19h30 et samedis à 11h00 cours de catéchisme pour adultes jusqu'au 18 décembre inclus

DIMANCHE 5

Vente de charité de la CSVP

LUNDI 6

17h45 2° vêpres de saint Nicolas
18h30 messe chantée de saint Nicolas
A l'issue, réjouissances sur le parvis

MARDI 7

17h45 1° vêpres de l'Immaculée Conception

MERCREDI 8

17h45 2° vêpres de l'Immaculée Conception
18h30 messe chantée

SAMEDI 11

17h45 1° vêpres du troisième dimanche de l'Avent

DIMANCHE 12

Sur le parvis, vente au profit du MJCF

LUNDI 13

A l'issue de la messe réunion du Tiers Ordre de la FSSPX

MERCREDI 15

18h30 messe chantée des étudiants
À partir du vendredi 17, chant des *antiennes* « O » à l'issue du chapelet

SAMEDI 18

17h45 1° vêpres du quatrième dimanche de l'Avent

MARDI 21

18h30 messe chantée de saint Thomas

VENDREDI 24

17h45 1° vêpres de Noël
pas de messe de 18h30
20h15 chant des matines
22h45 veillée spirituelle de Noël
00h00 messe de minuit

SAMEDI 25

Noël fête d'obligation (messes aux horaires du dimanche)
16h00 concert spirituel d'orgue donné par Mme Grall Menet
17h00 vêpres solennelles

Du 27 décembre au 6 janvier programme spécial des messes et gardes (confessions à partir de 17h30 uniquement)

LUNDI 27

18h30 messe chantée de saint Jean

MARDI 28

18h30 messe chantée des saints Innocents

MERCREDI 29

18h30 messe lue avec orgue

JEUDI 30

18h30 messe lue avec orgue

VENDREDI 31

chant du *Te Deum* à l'issue de toutes les messes pas de premières vêpres
18h30 messe lue avec orgue

SAMEDI 1^{ER}

chant du *Veni Creator* au début de toutes les messes pas de deuxième vêpres
18h30 messe chantée de la Circoncision

DIMANCHE 2

fête du saint Nom de Jésus
1° vêpres de sainte Geneviève

Le Quartier latin et la montagne Sainte-Geneviève

Vincent Ossadzow

Le Quartier latin est la partie de Paris, aux limites imprécises, qui s'étend de la Seine à la montagne Sainte-Geneviève. De nos jours, il correspond aux V^e et VI^e arrondissements (Panthéon-Luxembourg). Le quartier justifie son nom, outre du fait de l'enseignement supérieur qui est délivré, par l'établissement local des Romains après la conquête de la Gaule, qui y construisent de nombreux édifices, dont les thermes et les arènes ont subsisté. Après sa conversion en 496, Clovis établit sur la colline une basilique dédiée aux saints apôtres Pierre et Paul. Lui-même et sainte Geneviève sont inhumés dans la crypte de ce premier édifice mérovingien. La piété populaire, au début du IX^e siècle, donne le nom de Sainte-Geneviève au sanctuaire et à la colline, où une abbaye est rapidement installée.

Naissance de l'Université et de la Sorbonne

Fourmillant de collèges et d'établissements d'enseignement à partir du XIII^e siècle, la rive sud de Paris, autour de la montagne Sainte-Geneviève, est alors appelé le pays latin, que l'on appellera ultérieurement le Quartier latin. Jusqu'à l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, toutes les décisions de justice du royaume sont rédigées en latin. Il en est de même, jusqu'en 1903, pour les thèses de doctorat, écrites et soutenues dans cette langue. Le latin est la langue de l'enseignement jusqu'à la Révolution, de même que celle des délibérations des assemblées de Sorbonne. Sur cette rive gauche de la Seine règne l'Université, en charge de l'enseignement et de la collation des grades. L'Université est une institution qui groupe en un seul système maîtres et étudiants : *universitas magistrorum et scholarum parisiensis*, « communauté des maîtres et des élèves de Paris ». Reconnue par Philippe-Auguste en 1200, qui lui octroie le privilège du for ecclésiastique, puis par Innocent III en 1215, elle s'établit au début du XIII^e siècle sur les pentes nord de la montagne Sainte-Geneviève, franchissant symboliquement le Petit-Pont pour s'émanciper de la tutelle de l'école

des chanoines de Notre-Dame. La rive gauche, entre le Petit-Pont et la place Maubert, devient le lieu de vie des artiens, les étudiants en arts libéraux : le trivium (grammaire, dialectique, rhétorique) et le quadrivium (arithmétique, musique, géométrie, astronomie) constituent l'enseignement délivré aux artiens dans les collèges.

À cette époque, vers 1254, Robert de Sorbon, originaire des Ardennes, chanoine de Notre-Dame et chapelain de Saint-Louis, commence la fondation du collège auquel il donnera son nom. Il installe sa maison à mi-chemin entre l'église Saint-Julien-le-Pauvre et l'abbaye Sainte-Geneviève, dans la rue Coupe-Gueule (actuelle rue de la Sorbonne), parallèle à la rue Saint-Jacques. Son but est de former les futurs desservants des paroisses du diocèse, en accueillant les plus méritants parmi les pauvres clercs qui souhaitent poursuivre des études en théologie. La fondation est confirmée par saint Louis en février 1257, lorsque le roi rétrocède à Robert de Sorbon deux maisons attenantes qui lui appartiennent. L'Université de Paris est placée sous l'autorité directe du pape qui lui confie un rôle magistériel, ainsi que l'évoque Grégoire XI en 1377 : « Insigne

Université, fleuve de toutes les universités, source intarissable dont la doctrine irrigue à flots l'immense et sainte Chrétienté »¹. Ce sont les docteurs de Sorbonne qui poussent à la résolution du Grand Schisme d'Occident au concile de Constance à partir de 1415. Mais après s'être soumise à l'occupant anglais en 1420, la Sorbonne se signale défavorablement en 1431 en s'acharnant contre sainte Jeanne d'Arc, déléguant des docteurs au procès de Rouen pour chercher à déclarer hérétique la Pucelle.

C'est à l'époque moderne que la faculté de théologie de Paris s'identifie avec la Sorbonne, y tenant ses réunions statutaires à partir de 1554. Cette faculté regroupe tous les docteurs de la capitale, dont un tiers appartiennent au collège de Sorbonne. Elle abrite aussi, au XVII^e siècle, une « maison et société » de Sorbonne, qui rassemble les diplômés sortis de son collège. Enfin, une quatrième institution est hébergée en ces lieux : la Compagnie des docteurs de Sorbonne, groupant les docteurs en théologie qui habitent Paris et sont titulaires de bénéfices ecclésiastiques (curés, chanoines). Lorsque les questions religieuses sont abordées, c'est de la Compagnie des docteurs de Sorbonne que l'on parle, désignée sous l'appellation « la Sorbonne » et

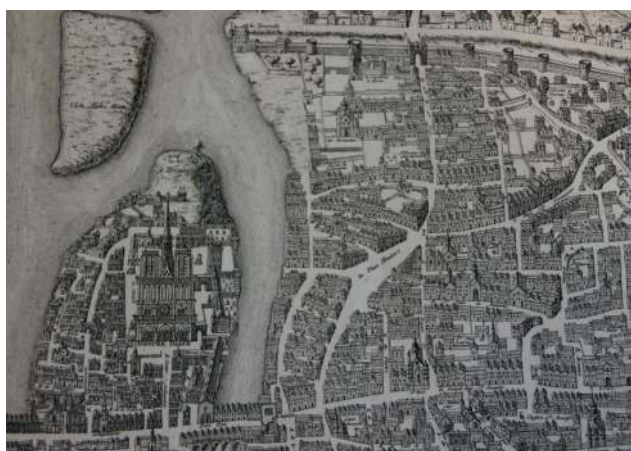
qui se réunit en assemblée au début de chaque mois. Avec les professeurs de la faculté de théologie, cette instance constitue l'autorité suprême en matière doctrinale en France, voire en Occident, jusqu'au concile de Trente². À plusieurs reprises, le Saint-Siège approuve les jugements de la Sorbonne. L'autorité de la Sorbonne est renforcée par son alliance avec le Parlement de Paris. En 1521, celui-ci défend aux libraires de publier des livres concernant la foi ou l'interprétation de l'Écriture Sainte sans l'autorisation de la faculté de théologie. En 1551, l'édit de Châteaubriant confère à la faculté de Sorbonne une compétence générale en matière de censure. L'autorité théologique de la Sorbonne se maintient jusqu'au XVIII^e siècle, avec certes quelques différends avec le Saint-Siège concernant l'approbation ou la condamnation de livres.

La renommée intellectuelle de l'Université parisienne est grande, notamment par les maîtres qui y enseignent, attirant de nombreux étrangers. L'Université est cosmopolite tant dans ses étudiants que dans ses maîtres. Dès le XIII^e siècle, le pouvoir pontifical saisit l'intérêt que la Curie et l'Église peuvent avoir en recrutant des clercs formés en théologie et en droit canon à Paris. Les papes Célestin II, Alexandre III et Célestin III sont ainsi passés par l'Université parisienne. Bavarois de naissance, saint Albert le Grand y professe la théologie vers 1230, puis à nouveau en 1241. Après deux passages comme étudiant où il était élève de ce dernier, saint Thomas d'Aquin, d'origine napolitaine, reçu comme maître régent à Paris en 1252, enseigne jusqu'en 1272. Il devient docteur en 1257, en même

temps que saint Bonaventure, originaire de Viterbe (Italie) qui enseigne également à Paris de 1253 à 1257.

Multiplication des collèges

Parallèlement à l'établissement de la Sorbonne, de nombreuses autres institutions s'installent dans le Quartier latin. S'implantent ainsi une multitude de collèges, dont la caractéristique première est le régime d'internat, étant à la fois des lieux d'étude et des lieux de vie. On y trouve, entre



Paris sous Charles IX

autres, le collège des Bernardins, en 1245 près de la rue Saint-Victor, le collège des Bons-Enfants en 1250, le collège du Cardinal Lemoine en 1303, le collège de Reims, fondé en 1412 et qui héberge Adrien Bourdoise deux siècles plus tard, le collège de Sainte-Barbe, le collège de l'Ave Maria et le vaste collège de Navarre, rival de la Sorbonne voisine. Les collèges enseignent la philosophie et les humanités (les arts libéraux). Si les collèges des ordres mendiants ont leur propre enseignement théologique, seuls la Sorbonne et Navarre professent la théologie et ont compétence pour la collation des grades universitaires. Réorganisées par Henri IV en 1598, les études des collèges concernent principalement l'enseignement de la religion (catholique), complété par un enseignement

moral, et par l'étude des auteurs de l'Antiquité en grammaire, histoire et rhétorique. L'art du discours et de la controverse occupe une place importante : on entraîne les élèves à disputer entre eux.

Tous ces établissements préparent aux grades universitaires. Au Moyen Âge : bachelier (deux ans d'études), puis licencié (deux autres années, visant à l'enseignement dans les collèges), enfin docteur après une dernière année³. Les grades sont conférés à la cathédrale Notre-Dame par le chancelier de chaque faculté, qui donne aux impétrants la bénédiction du vicaire apostolique, avant que ceux-ci, après avoir baisé l'Évangile, prêtent sur l'autel le serment de défendre la foi jusqu'à la dernière goutte de leur sang. On estime qu'au XIII^e siècle le Quartier latin compte plusieurs centaines de maîtres et plusieurs milliers d'étudiants, de toutes origines sociales et géographiques.

L'Université de Paris comporte quatre facultés : la faculté des arts, qui prépare à celles de théologie, décret (droit canon⁴) et médecine. L'attraction des étudiants est renforcée par l'ascension sociale que procurent les études. Depuis le Concordat de Bologne, la maîtrise (ou trois années d'études en théologie ou droit) est exigée pour obtenir une cure dans une grande ville, et la possession d'une licence pour devenir évêque. Les bénéfices ecclésiastiques sont alors une manne pour les étudiants, qui trouvent là, plus ou moins vite, un débouché stable après leurs études. De cet accroissement de l'instruction, surtout à partir du XVII^e siècle avec l'application des réformes du concile de Trente, les curés de paroisses sont de plus en plus instruits. Le Concordat de Bologne, en 1516, prévoit ainsi que les bénéfices

vacants les mois de janvier, avril, juillet et octobre sont réservés en partie aux gradués. De fait, la plupart des cures parisiennes sont attribués à des docteurs en théologie.

Le parcours théologique au XVII^e siècle

Le cursus des études théologiques est à nouveau modifié en 1600. Pour être bachelier en théologie, il est nécessaire d'être maître ès arts, c'est-à-dire de connaître la rhétorique, le latin, le grec et l'hébreu, intégrant ainsi les acquis de l'humanisme du XVI^e siècle. La théologie est enseignée au collège de Sorbonne ou à celui de Navarre, et privilégie l'étude de la Bible et des Pères de l'Église. Pour le premier degré du baccalauréat, le candidat s'inscrit à la faculté pour donner son premier cours comme assistant du maître qui le suit. Le second degré consiste en deux épreuves sur les cours de philosophie devant quatre docteurs, chacune durant quatre heures. À la réussite de cet examen, le candidat est autorisé à enseigner l'Écriture Sainte comme lecteur. Enfin, le candidat soutient une thèse, appelée « tentative », devant tous les étudiants et docteurs. Le baccalauréat en théologie permet d'enseigner la philosophie, fin du cursus scolaire pour la plupart des écoliers en collège. Ces études durent cinq ans, ramenées à trois en 1618, et seuls la moitié des maîtres ès arts accèdent au baccalauréat.

La préparation de la licence, quant à elle, dure trois ou quatre ans avec un même taux de sélection de 50 %, durant lesquels le candidat soutient trois thèses : d'abord la grande ordinaire ou « majeure », puis la petite ordinaire ou « mineure », enfin la « Sorbonique », présidée par le prier du collège de Sorbonne. Si les deux premières durent cinq à six heures,

la Sorbonique dure de six heures du matin à six heures du soir, interrompue par un léger repas, et le candidat, répondant aux bacheliers et docteurs, doit fatiguer ses examinateurs. La licence est conférée aux lauréats à Notre-Dame, dont le chancelier donne le classement. Il n'y a pas de durée fixée pour ceux qui poursuivent vers le doctorat en théologie. Le candidat soutient d'abord une dispute, la « vespérie », ayant lieu le soir, puis donne une leçon inaugurale, l'« aulique », dans l'*aula* de l'archevêché. À Paris, une dernière épreuve est ajoutée, la « résumpte », où le docteur résume ses thèses et devient ainsi régent de la faculté, ce qui lui permet de présider aux thèses, d'être examinateur, d'assister aux assemblées et d'être censeur. L'obtention de la licence nécessite d'être diacre, celle du doctorat d'être prêtre.

Évolution de l'enseignement aux XVIII^e et XIX^e siècles

Le cursus théologique est allongé, puisqu'il faut désormais huit années d'étude pour atteindre le doctorat, contre six en médecine et quatre en droit. Après la suppression des Jésuites, en 1762, l'Université établit son siège à Louis-le-Grand. C'est l'époque de la création du concours général en 1747 et de l'agrégation en 1766. La maîtrise ès arts ayant perdu de son prestige, et la multiplication des maisons d'enseignement nécessitant un corps professoral, l'agrégation permet de former et sélectionner ces nouveaux maîtres. En octobre 1791, les écoles de la Sorbonne sont fermées par le Comité de l'instruction publique. Au printemps de l'année suivante, la Société de Sorbonne est dissoute à son tour. La censure qu'elle a exercée au cours du XVIII^e siècle préside sans doute à cette mesure.

Il faut attendre la loi du 10 mai 1806, recréant l'Université, pour que les études supérieures renaissent en France. À part le démantèlement de l'ancienne faculté des arts, en lettres d'un côté et sciences de l'autre, ce système reprend le modèle d'Ancien Régime. En 1821, les facultés parisiennes de lettres, sciences et théologie prennent de nouveau place dans les bâtiments de l'ancienne Sorbonne. En même temps y est installé le siège de l'académie de Paris. Le retour en Sorbonne de la théologie ne retrouve pas l'*aura* d'avant 1789, car le Saint-Siège ne reconnaît pas canoniquement les grades donnés en France. Ceci entraîne rapidement une chute des inscriptions à la faculté de théologie, laquelle ne décerne que cinquante-quatre diplômes entre 1808 et 1854. Parallèlement Mgr Affre, archevêque de Paris, travaille à l'établissement d'une École des Hautes-Études dans l'ancien couvent des Carmes, afin de former les professeurs aux grades universitaires. Lorsqu'en 1875 est ainsi créé l'Institut catholique de Paris, dirigé par Mgr d'Hulst, la théologie commence à quitter le Quartier latin. Fermée dix ans plus tard par le gouvernement Ferry, la faculté de théologie de la Sorbonne met fin à plus de 700 ans d'enseignement de cette science sur la montagne Sainte-Geneviève.

1. Cité par Simone Roux, *La rive gauche des escoliers* (XV^e siècle), Éditions Christian, 1992.
2. Le Saint-Office n'existe pas à Rome avant 1542, lorsque Paul II réunit une commission permanente de six cardinaux qu'il forme en Congrégation de l'Inquisition, afin de contrer les hérésies de la Réforme protestante. Suivant les cas, il juge les propositions hérétiques, erronées, téméraires, scandaleuses, ambiguës etc. Le Saint-Office est appuyé par la Congrégation de l'Index, créée en 1571.
3. Sauf pour la faculté des arts où le grade terminal est maître ès arts, qui correspond à la fin des études secondaires.
4. Jugé trop profane, l'enseignement du droit civil avait été interdit à Paris par la bulle *Super speculam* en 1219. La matière est alors étudiée de manière plus ou moins clandestine en province.

L'antispécisme, nouvelle utopie ?

L'extinction de l'homme sera l'aboutissement logique du projet de société des antispécistes qui revendiquent l'indifférenciation des espèces, la nature étant pour eux une vue de l'esprit qui fait oublier qu'il n'y a sur terre, selon eux, que des individus, des êtres singuliers dotés, du fait de l'évolution, d'un degré plus ou moins important de capacité de souffrir et de sentiment ou de sensibilité, et non pas des espèces parmi lesquelles l'humanité serait supérieure aux autres. Derrière cette idéologie qui veut donner les mêmes droits aux « animaux humains » et aux « animaux non humains » se dévoile non seulement un refus de la supériorité de l'homme sur toutes les autres espèces vivantes mais aussi une vue purement biologique de l'homme. Le véganisme (refus de manger et même d'user de produits d'origine animale) découle de ces principes. Il se répand et impose à coups de campagnes médiatiques ses présupposés compassionnels pour la souffrance animale. Il apporte avec lui une révolution anthropologique et se veut porteur de changements de société qui, s'ils prenaient racine aboutiraient à des aberrations économiques et juridiques telles que la sanctuarisation de territoires dédiés aux animaux sauvages, à la prise en charge par les humains des droits des animaux considérés comme des personnes et donc des sujets de droits, à l'attribution de la citoyenneté aux animaux domestiques

et celle de « résidents » aux animaux migrants ou proches de l'homme mais non domestiques, à la fin de l'esclavage que constitue toute forme d'élevage, avec in fine la culpabilisation constante du rôle de l'homme sur la terre et donc sa mise en procès qui en fait l'animal le plus nuisible de la planète.

Paul Sugy, journaliste de 25 ans aux talents prometteurs, issu de Normale Sup et de Sciences Po Paris, signe son premier ouvrage qui retrace les origines philosophiques et historiques de la nébuleuse antispéciste, énième résurgence du matérialisme historique et des penseurs de la déconstruction des racines de l'Occident chrétien et de sa tradition philosophique. Pour l'utilitarisme qui caractérise leur système de pensée, une action n'est morale que si elle augmente le bien-être individuel qui est limité à la jouissance ou l'absence de souffrance physique. L'Australien Peter Singer, auteur de *La Libération animale* (1975) est le gourou de l'antispécisme. Il revendique un projet de société qui reçoit l'appui de tous ceux qu'intéresse le renversement de l'Occident chrétien. Face à tant d'absurdités et de délires, on pourrait se contenter de sourire ou de s'apitoyer. Paul Sugy nous alerte sur les dangers de cette pensée aussi folle que dangereuse : « Depuis qu'il maîtrise l'arme nucléaire, l'homme est techniquement capable d'effacer toute trace de vie humaine sur la terre ; avec l'antispécisme,

il vient d'acquérir à nouveau la faculté de se supprimer lui-même, mais cette fois par la pensée. (...) Les idées, lorsqu'elles sont venimeuses, peuvent être des armes d'une dangerosité redoutable. » (p. 27) Cet essai de Paul Sugy mérite d'être lu pour comprendre les enjeux de la question. Même s'il s'inscrit dans un courant intellectuel non exempt de « pensée correcte », il a le mérite de souligner avec clarté la nocivité d'une philosophie qui gagne en puissance à la faveur de l'automutilation intellectuelle qui ronge le monde et que favorisent des médias complices.

Abbé Philippe Bourrat



L'extinction de l'homme – Le projet fou des antispécistes
Paul Sugy

Tallandier, 2021
206 pages 17,90€



CONCERT de Noël



donné par Mme Grall-Menet,
TITULAIRE DES GRANDES ORGUES DE SAINT-NICOLAS

25 décembre à 16h00

AU PROGRAMME :
œuvres de Corelli, Loret, Balbastre, Daquin...

Vie de la paroisse en images



LE CHARDONNET
 Journal de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet
 23 rue des Bernardins - 75005 Paris
 Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
 Courriel : stnicolasduchardon@free.fr
 www.saintnicolasduchardonnet.org
 Directeur de la publication : Abbé Pierpaolo Petrucci
 Imprimerie
 Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
 14110 Condé-sur-Noireau
 ISSN 2256-8492 - CPPAP N 0326 G 87731
 Tirage : 1300 exemplaires

PEFC 10-31-1510

1 - Frère Jean-Joseph, jusqu'à 30 messes à préparer !
 2 - Frère Jean-Yves au travail 3 - L'abbé de Clausonne à Nouméa 4 - La table de presse 5 - Nos prêtres à Vêpres 6 - Vue du clocher 7 - Réunion des prieurs 8 - Recueillement avant la messe 9 - Répétition de chorale 10 - Trompes de chasse le 21 novembre

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Les larmes de sa sainte mère obtinrent sa conversion — 2. Personnage de Marivaux – Orifice anatomique — 3. Elle fait la force en latin — 4. Dette de Verdi envers Hugo — 5. Dentiste grec — 6. Trois - De droite à gauche, devant Corbeau, Renard, un notaire, un avocat — 7. Destin ou s'en va - De droite à gauche, préfixe indiquant qu'il y a de l'huile — 8. Homs en Syrie aujourd'hui — 9. A la consistance du sable — 10. Favorite du Béarnais -Compagnie de Jésus.

VERTICALEMENT

A. Fut acclamé évêque par un enfant — B. Terre-soleil - Langues - C. Pape de 590 à 604 — D. Oui sans tête - Auteur de bien des bruits - Empereur russe — E. Compensation en argent - Époque — F. De bas en haut, peu de chose - Fin de participe — G.

Bien des objets prétendus anciens en sont, hélas ! — H. Orchidée nid d'oiseau — I. En général après l'écrit - Conseiller sortant — J. Langue amérindienne - De bas en haut, auteur de la Vulgate.

SOLUTIONS N° 371

HORIZONTALEMENT : 1. MODERNISME — 2. ARAVIE-YEN — 3. NE-EBRANLA — 4. UME-AV-OC — 5. TU-UDOSBDHA — 6. ESDRAS EIN — 7. R-ARNIM-SE — 8. GI-AETITE — 9. EMACIE- IDE — 10. AGAR-SEE — 11. EGO-AVANÇA — 12. MENU-GOTHA.
VERTICALEMENT : A MANUTERGE-EM — B. OREMUS-IMAGE — C. DA-E-DA-AGON — D. EVE-URRACA-U — E. RIBADANEIRA — F. NERVOSITE-VG — G. I-A-B-MISAO — H. SYNODE-TIENT — I. MELCHISEDECH — J. ENA-ANE-E-AA.